



N° d'épreuve FFM _____ **233**
 Moto-Club _____ **antagnac**
 N° d'affiliation _____ **1366**
 Date _____ **12 mai 2018**
 Lieu _____ **Antagnac**
 Organisateur technique - **Francis Bordes**
 E-mail _____ **f.bordes388@orange.fr**
 Téléphone _____ **0553930538**

CDF ENDURANCE TT QUAD

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Humeau Jean Claude	Licence :	013163
Délégué FFM (Président du Jury)	Pommier Thierry	Licence :	037500
Membre du Jury	Debortoli Michel	Licence :	007989
Membre du Jury	Canal Ramiro	Licence :	049912
Commissaire technique responsable	Tizon Serge	Licence :	023092
Responsable du chronométrage	Tomat Germaine	Licence :	023132
Responsable parc coureur	Debortoli Michel	Licence :	007989

Article 3 Catégories & Engagements

Championnat de France d'Endurance TT quad

Age----- A partir de 15 ans : de 250cc à 550cc 2T et 4T
 A partir de 18 ans : toutes cylindrées
 Licences----- NCO / Inter / LUE / LJA (hors classement)
 Cylindrée --- 250cc à 750cc mono ou bicylindre
 Plaques ----- Fond vert, numéro blanc
 Formule ----- Solo : 1 pilote / 1 quad

Trophée de France d'Endurance TT quad

Age----- A partir de 15 ans : de 250cc à 550cc 2T et 4T
 A partir de 18 ans : toutes cylindrées
 Licences ----- NCO / Inter / LUE / LJA (hors classement)
 Cylindrée --- 250cc à 750cc mono ou bicylindre
 Plaques ----- Fond vert, numéro blanc
 Formule ----- Duo : 2 pilotes / 1 ou 2 quad(s)

↳ Primes d'arrivée par manche :

Place	Solo	Place	Duo
1 ^{er}	250 €	1 ^{er}	125 €
2 ^{ème}	150 €	2 ^{ème}	75 €
3 ^{ème}	100 €	3 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	60 €	4 ^{ème}	30 €
5 ^{ème}	40 €	5 ^{ème}	20 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Mantoulan Olivier**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **20km Marmande**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **30mn**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **www.moto-club-antagnac.com**

Adresse **Pargas 47700 Antagnac**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **5000**

Largeur minimum de la piste **6m**

Largeur de la grille **style Le Man**

Longueur de la ligne droite de départ

Nombre d'OCP* **25**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Quad : 150

(30 pilotes par kilomètre maximum)



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date: **06/03/18**

MOTO CLUB ANTAGNAC
47700 ANTAGNAC
Tél. 05 53 93 05 38
Port. 06 86 08 10 87
f.bordes388@orange.fr
www.moto-club-antagnac.com

Visa de la Ligue

Date: **6 Mars 2018**



Sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance

Visa de la FFM

Date : **26/03/2018**

Numéro : **18/0310**





N° d'épreuve FFM _____ **233**
Moto-Club _____ **Antagnac**
N° d'affiliation _____ **1366**
Date _____ **12 mai 2018**
Lieu _____ **Antagnac**
Organisateur technique - **Francis Bordes**
E-mail _____ **f.bordes388@orange.fr**
Téléphone _____ **0553930538**

CDF QUAD ESPOIRS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Humeau Jean Claude	Licence : 013163
Délégué FFM (Président du Jury)	Pommier Thierry	Licence : 037500
Membre du Jury	Debortoli Michel	Licence : 007989
Membre du Jury	Canal Ramiro	Licence : 049912
Commissaire technique responsable	Tizon Serge	Licence : 023092
Responsable du chronométrage	Tomat Germaine	Licence : 023132
Responsable parc coureur	Debortoli Michel	Licence : 007989

Article 3 Catégories & Engagements

Benjamin

Age ----- 9 à 11 ans
Licences ----- NJ / NCO / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ----- 65cc 2T / 85cc 2T / 90cc 4T / 150cc 4T
Plaques ----- Fond vert, numéro blanc, mâte

Cadet

Age ----- 13 à 16 ans
Licences ----- NJ / NCO / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ----- 125cc 2T / 250cc 4T
Plaques ----- Fond vert, numéro blanc, mâte

Minime

Age ----- 12 à 13 ans
Licences ----- NJ / NCO / Inter Jeune / LUE
Cylindrée ----- 85cc 2T / 90cc 4T / 150cc 4T
(moteur à vitesse et refroidissement liquide)
Plaques ----- Fond vert, numéro blanc, mâte

** La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 17 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2002).*

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Mantoulan Olivier**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **20km Marmande**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **30mn**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **www.moto-club-antagnac.com**

Adresse **Pargas 47700 Antagnac**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **3000**

Largeur minimum de la piste **6m**

Largeur de la grille **style Le Man**

Longueur de la ligne droite de départ

Nombre d'OCP* **25**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Quad :

Pendant les essais : **30**

En manche : **30**



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date: **06/03 18**

MOTO CLUB ANTAGNAC
 47700 ANTAGNAC
 Tél. 05 53 93 05 38
 Port. 06 86 08 10 87
 f.bordes388@orange.fr
 www.moto-club-antagnac.com

Visa de la Ligue

Date: **6 mars 2018**



Sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance

Visa de la FFM

Date : **26/03/2018**

Numéro : **18/0310**



ENDURANCE TT ANTAGNAC 12 MAI 2018

Le jury se réserve le droit de modifier les horaires en cas d'intempérie ou cas de force majeure

VENDREDI 11 mai 2018

13 h 30 à 19 h Vérifications administrative et technique quads et motos.

Horaires SAMEDI 12 mai 2018

07 h 30 à 10 h 00 Vérifications administratives et technique motos.

07 h 30 : mise en place des commissaires et du service de sécurité.

07 h 35 7 h 55 : 10mn essais libres + 10mn essais chronos

08 h 00 : essais, 1 tour championnat de France quad

08 h 15 : 1ere manche 20mn quad espoir

08 h 30 : mise en place champ. de France quad sur la ligne de départ.

08 h 50 : départ champ. de France quad

11 h 20 : fin de course.

11 h 25 : 2^{ème} manche quad espoir 20 mn

REPAS

13 h 20 : mise en place des commissaires et du service de sécurité.

13 h 30 : essais moto 1tour 14 h 00 : départ solo 3h duo 5h

15 h 00 : remise des prix quad après départ des motos

17 h : fin de course moto solo

19 h : fin de course moto duo

19 h 15 : remise des prix motos